

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 14 aout 2018, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Conseiller-Conseillères : Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 5

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 35

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La conseillère Bossé déclare un conflit d'intérêts à l'item 15 b.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-168

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout de « Profil socioéconomique du Restigouche » à l'item 15. ADOPTÉE.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 10 juillet 2018

RÉSOLUTION 2018-169

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 10 juillet 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 13 juillet 2018

RÉSOLUTION 2018-170

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 juillet 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

7. FINANCES

a. Factures du mois de juillet 2018

RÉSOLUTION 2018-171

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures du mois de juillet 2018 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	353 786,24 \$	
Salaires juillet 2018	67 203,30 \$	
Compte eau et égouts	<u>352 186,97 \$</u>	
Total payé en juillet 2018	<u>773 176,51 \$</u>	ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 30 juin 2018 ont été remis préalablement au Conseil.

c. Transfert au fonds réserve (1^{er} versement – Entente FTE)

RÉSOLUTION 2018-172

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 77 246,50\$, représentant le premier versement pour l'année financière 2018 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE), soit déposé dans le fonds de réserve, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. ADOPTÉE.

d. Transfert au fonds réserve (services offerts par la bibliothèque)

RÉSOLUTION 2018-173

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, qu'un montant de 12 000 \$ du fonds d'opérations générale, représentant le montant économisé en 2018 par la municipalité suite à l'adoption par le gouvernement du Nouveau-Brunswick de la Loi concernant la réforme de l'impôt foncier sur les installations des bibliothèques publiques qui a ajouté les bibliothèques à la liste des biens réels qui sont exclus de l'impôt foncier, soit placée dans le fonds de réserves créé depuis 2013 en prévision de l'amélioration future des services offerts par la bibliothèque publique.

ADOPTÉE.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- Rapport mensuel du service des travaux publics du mois de juillet 2018;
- Comptes rendus des réunions des employés des travaux publics des 19 juillet et 8 août 2018;
- Compte rendu de la réunion du comité des travaux publics du 14 août 2018;
- Appel d'offres / produits pétroliers :

RÉSOLUTION 2018-174

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Jos Dubé & Fils Ltée, relativement à l'achat de produits pétroliers au prix net par litre de 1,255 \$ (essence régulière), 1,305 \$ (Diesel) et ,995 \$ (Mazout), pour une période de 3 ans, soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE.

- Sous-politique TSNB :

RÉSOLUTION 2018-175

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la sous-politique no 2018-24P-3 / Procédure de travail – Chargeuse frontale du service de santé et sécurité au travail, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de M. Patrice Michaud, Directeur des sports, loisirs et vie communautaire par intérim, est présenté, notamment :

- Dernier Mardi-Show, le 14 août ;
- Fin des activités estivales et fermeture de la piscine, le 17 août ;
- Fin des projets étudiants, semaine du 20 août ;
- Comité culturel : politique sous impression et lancement à venir ;
- Financement provincial obtenu / aide programmes estivaux ;
- Élaboration d'un plan pour relocaliser le terrain de soccer du Parc Query à la PAJS.

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- Participation aux réunions et rencontres de divers comités (CDTSQ, Festival de l'érable) ;
- Bulletin touristique ;
- Escalade et visite du mont Carleton avec les étudiantes, le 11 juillet.

11. CORRESPONDANCE

(La Maire Somers se retire de la réunion pour conflit d'intérêts et, en vertu de l'article 23 de l'arrêté procédural no 01-2004-04, la Maire suppléante Bossé préside la réunion).

- 1) David Huard, Directeur de la programmation de la radio Route 17 (projet de stage avec Jeunesse Canada au Travail) :

RÉSOLUTION 2018-176

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, qu'une lettre d'appui soit adressée à la Radio Route 17 « La Radio des Hauts-Plateaux », dans le cadre d'un projet de stage de Jeunesse Canada au Travail.

ADOPTÉE.

(La Maire Somers revient en réunion et reprend la présidence).

- 2) Ryan Jacobson, directeur du sport et des loisirs du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (programme de subvention communautés actives – subvention de 3 000,00 \$) ;
- 3) Lettre de félicitations de la Ville de Saint-Quentin adressée à M. Jean-Claude Savoie de Groupe Savoie (nomination au sein de l'Ordre du Canada) ;
- 4) Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, Picardie, France (invitation dans le cadre des célébrations internationales de l'année 2018 et de l'Armistice, du 9 au 11 novembre 2018) ;
- 5) Maria Bernard, présidente Village musical acadien à l'Île du Prince-Édouard (invitation à la cérémonie d'ouverture, le 13 septembre 2018) :
 - **La conseillère Bossé informe de sa participation à titre personnel.**
- 6) Jo-Annie Ouellette, responsable des opérations, Conseil Économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB) (invitation au Banquet de l'Entreprise de l'année 2018, le 17 novembre 2018) :
 - **Cette invitation sera ramenée à huis clos ;**
- 7) Jean-François Martel, Groupe Savoie (invitation au Tournoi de Golf Gourmet 2018, le 6 septembre 2018) :
 - **La conseillère Bossé et Mme Suzanne Coulombe sont mandatées à y participer.**

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 10 juillet 2018. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Le Conseil recommande de vérifier auprès de M. Patrice Michaud, Directeur par intérim des sports, loisirs et vie communautaire, relativement à la gérance de la piste d'athlétisme « Track'N Field » par le comité initiateur du projet.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 10 juillet 2018. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Plan municipal / arrêté de zonage

RÉSOLUTION 2018-177

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que le Conseil municipal considère l'adoption de l'arrêté de zonage no 27-2018 en remplacement de l'arrêté de zonage 27-2002 ; que le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 9 octobre, 19 h, à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin et, que la Greffière se charge, au nom et au compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal Acadie Nouvelle et dans le site web de la Ville, indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de cette réunion publique. **ADOPTÉE.**

Une rencontre est prévue les 22 et 23 août 2018 avec Mme Guylaine Martel, adjointe administrative II, afin de présenter aux membres du Conseil les modifications au nouvel arrêté de zonage.

Palais Centre-Ville – système acoustique

RÉSOLUTION 2018-178

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, qu'une demande soit adressée à Patrimoine canadien en vue d'obtenir des fonds du programme *Fonds du Canada pour les espaces culturels*, au cout de 74 100 \$, relativement à l'amélioration d'un système acoustique du Palais Centre-Ville. **ADOPTÉE.**

Développement touristique – comité consultatif touristique

RÉSOLUTION 2018-179

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que Mmes Jocelyne Querry Bossé, Martine Côté, Suzanne Coulombe et Joyce Somers, soient assignées à titre de membres au sein du nouveau comité consultatif touristique (comité interne). **ADOPTÉE.**

Les items nos 15 b, e, f et g à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Les items nos 16 a, b et c à l'ordre du jour seront discutés à huis clos.

17. AVIS DE MOTION

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

La Directrice de la Société culturelle des Hauts-Plateaux présente quelques spectacles à venir et elle informe de la nouvelle présidence au sein du conseil d'administration de la SCHK. Des félicitations du Conseil sont adressées au nouveau président, M. Cédric Comeau.

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2018-180

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2018-181

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

CORRESPONDANCE

CÉNB (Banquet de l'Entreprise de l'année 2018) :

- **Le Conseil mandate la Maire Somers à y assister.**

AFFAIRES NON TERMINÉES

Permis de construction – 13, rue Canada :

Le Conseil est informé que la demande de permis de construction du propriétaire de la nouvelle construction sise au 13, rue Canada, est approuvée par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, sous certaines conditions en vertu de l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin.

Comité de décoration :

Concernant les enseignes « *Bienvenue à Saint-Quentin* » aux entrées de la Ville, le Conseil recommande de vérifier auprès de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, de la possibilité d'obtenir quelques esquisses de l'affichage « *Au revoir* » à l'endos de ces enseignes.

Projet de piscine recouverte :

Le Conseil recommande qu'une rencontre d'information publique soit initiée par le comité du projet de piscine recouverte afin d'obtenir la position des citoyens dans ce projet. Toutefois, il propose, dans un premier temps, de prévoir une rencontre avec les membres dudit comité les 27 ou 28 août 2018 afin qu'un budget détaillé soit présenté aux élus.

Profil socioéconomique du Restigouche :

RÉSOLUTION 2018-182

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission de M. Richard Saillant, économiste et auteur, au cout de 11 250 \$ plus tvh, en vue de l'étude et la réalisation d'un profil socioéconomique du Restigouche, soit approuvée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

AFFAIRES NOUVELLES

Urbanisme – abris d'hiver et affiches, entente CSRNO :

- **164, rue Mgr-Martin Est (AGB) :** les problèmes notés lors de la visite du 20 juin sont réglés au 26 juillet et un plan provisoire de lotissement en vue de la création d'une parcelle à des fins commerciales et d'une parcelle à des fins industrielles, est présenté ;
- **Tournée des lieux inesthétiques :** le Conseil recommande que les procédures de démolition de la maison sise au 205, rue Mgr-Martin Est, soient vérifiées ;
- **Utilisation de certains terrains de la Ville par quelques citoyens :** le Conseil recommande qu'un inventaire de tous les terrains vacants appartenant à la Ville soit dressé ;
- **33, rue Canada :** le Conseil recommande qu'une dernière inspection soit entreprise par la Commission des services régionaux du Nord-Ouest, avant d'entamer une poursuite légale pour non-conformité ;
- **152, rue Canada :** le Conseil recommande qu'une lettre soit adressée aux propriétaires advenant le non-respect de l'avis de se conformer (démolition d'un bâtiment accessoire) ;
- **279, rue Canada :** le Conseil recommande de vérifier auprès de la CSRNO la suite des procédures relativement à l'ajout d'une structure à un bâtiment accessoire sans avoir obtenu un permis de construction au préalable ;
- **Affiches inesthétiques :** ce dossier sera ramené à la prochaine réunion du Conseil.

Parc Savoie – aménagement paysager :

Un compte rendu de la rencontre tenue le 13 aout 2018 avec M. Jean-Claude Savoie, relativement aux travaux d'aménagement entrepris par M. Jean Thibault au site du Parc Hector Savoie, est présenté.

(Mmes Linda Borris et Suzanne Coulombe quittent la réunion pour conflits d'intérêts)

Comité Employeur/employé-e-s – nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal :

RÉSOLUTION 2018-183

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller LeClerc, que les heures de travail des employé.e.s administratifs soient modifiées ainsi : de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi et, que les heures d'ouverture au public soient également modifiées soit, de 9 h à 16 h du lundi au vendredi et de 9 h à midi le vendredi, et ce, à partir du 5 novembre 2018. **ADOPTÉE.**

RÉSOLUTION 2018-184

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. AJOURNEMENT

La séance est levée à 10 h 55.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe